ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

~~[illegible]~~

Rapport et Reflexions sur l'observation d'un sarcocelle donnée a L'Academie Royale de Chirurgie par mr Arrachart maitre ès arts et en chirurgie a Arras.

Les maladies du scrotum et du testicule n'ont point echappée, à presque touts ceux qui ont traité des maladies en general; mais la brieveté avec laquelle ils en ont parlé et l'espece d'incertitude dans laquelle ils ont paru etre eux memes sur cette matiere, ont laissé de tout les temps encore beaucoup à desirer. Monro (a) se plaint du peu d'observations qu'on a receuilli à leur sujet. par leurs secours on auroit, sans doute, tiré des inductions qui auroient infailli=blement mieux fait connoitre et distinguer les differentes maladies qui affectent ces parties. On voit en effet avec regret les meprises dans lesquelles sont tombés plusieurs auteurs sur ces sortes de maladies, et principalement sur deux d'entre elles, (l'hydrocele et le sarcocele), tant elles sont dificiles a distinguer dans certains cas. Les reflexions de quelques anciens et nottemment celles d'Olaus Borrichius (b) sur les observations de Forestus, Sennert, et autres, n'ont pas été suffisantes pour prémunir nos contemporains contre l'erreur. Heister (c) dit avoir été temoin de plusieurs meprises à ce sujet de la part de plusieurs Chirurgiens tres experimentes.

(a) memoire sur les maladies du scrotum inseré parmi ceux de la societé d'Edimbourg. tom. v. page 384 et suivants.

(b) actes de Copen=hague. année 1671. obs. 97.

(c) institut. chirurg. pars 2a. sectio 5a cap. 122. paragraph. 2. pag. 794.

Mon but dans ce rapport n'est pas d'entreprendre de donner des preceptes certains sur ces sortes de maladies; je ne veux qu'examiner 1o. si la maladie dont mr Arrachart donne l'histoire, etoit vraiement un sarcocele, ainsi qu'il la caracterisé. 2o. si la conduitte qu'on a tenue dans le traitement a été telle que la nature de la maladie sembloit l'exiger.

ARC 18 d. 3 n° 27 ARRACHART

La maladie dont il est question dans son observation a commencé par une douleur subite et tres vive qui se fit sentir dans le testicule meme, joint à un leger gouflement qui s'est manifesté aussitot. Le malade ne put l'attribuer à aucune cause externe, et parmi les causes internes qu'on auroit pu soupçonner, rien n'annonçoit en lui ~~vi~~ aucuns vice soit venerien soit cancereux soit scrophuleux. On avoit d'autant plus lieu de soupçonner l'un d'eux que l'on sçait, que l'effet de ces differentes causes est quelquefois tres prompt et forme alors une maladie inflammatoire tres aigue. Le Chirurgien ordinaire du Malade crut en trouver la cause dans la retention de la matiere prolifique. Sans condamner son assertion qui paroit d'autant mieux fondée que cette Douleur s'etoit fait sentir sur la fin d'une longue et violente errection, (ainsi que me l'a assuré depuis un ami du malade) je crois pouvoir cependant soupçonner pour cause l'humeur de goutte dont le malade, quoiqu'~~encore~~ peu agé, avoit deja ressentit quelques acces; Le spasme et l'erethisme pouvant exciter, et excitant en effet, dans ces parties une plus grande affluence d'humeurs, il se peut tres bien que la matiere de la goutte ait été portée dans le testicule plutot qu'ailleurs et s'y soit fixé. Les accidens plus ou moins considerables occasionnés par cette humeur suivant la nature des parties sur lesquelles elle se jette, nous fournissent journellement des exemples qui authorisent ce que j'avance: Mais quelle que soit la cause de la Douleur que ressentit ce malade, il convenoit sans doute de mettre en usage quelques moiyens, tant pour ~~le~~ calmer la douleur, que pour dissiper l'engorgement et le gouflement. faute de ces secours, qu'on se mit cependant en devoir d'administrer, mais trop tard, et qui furent encor interrompus, la maladie fit du progrès les douleurs s'etendirent &c &c &c car ce ne fut que sur la fin du 6.e jour qu'on commença a saigner le malade; une seconde saignée fut faite peu après cette premiere; mais le chirurgien

effrayé sans doute, de l'apparition de la goutte qui se manifesta alors aux pieds, cessa l'administration des ~~remedes~~ moyens qu'il avoit resolu d'employer, et confia les deux Maladies à la Nature.

Les avis partagés dans la premiere Consultation faite trois mois après, ne contribuent pas peu a nous faire meconnoitre la vraie nature de la tumeur. L'un veut qu'il y ait un liquide epanché et les autres se decident en faveur du sarcocele en vertu du volume et de la dureté de la tumeur ainsi que sur l'etendue des douleurs &c. Le nom d'Hydrocele ne lui convenoit point suivant ces derniers, puisqu'ils ne reconnurent en aucune maniere cette fluctuation qui en fait le caractere essentiel. Si ils s'etoient rapellés l'observation de Forestus, ils auroient certainement suspendu leur jugement. Cet Auteur fait mention d'une tumeur tres dure qui distendoit le scrotum, laquelle avoit été jugée être un sarcocelle par touts ceux qui l'avoient vu. cependant cette tumeur s'étant amollie au bout de 5 ans, par l'applica=-tion des emolliens, il en sortit une grande quantité d'eau par une crevasse qui s'y fit. Celui des Consultans qui rejettoit l'idée du sarcocelle paroit [illegible] mieux fondé, puisque touts les auteurs se sont accordés a dire que le sarcocelle etoit une tumeur du testicule, accompagnée d'une legere renitence, sans douleurs surtout dans son commencement (d); et que le contraire ~~se~~ se rencontroit dans la tumeur dont il est ici question; son principe ayant été une douleur tres vive, qui a toujours été en augmentant ainsi que le gonflement, et qu'au lieu d'une legere renitence, elle offroit au contraire une dureté tres sensible. Ces symptomes pouvoient bien avoir été l'effet d'un liquide ou d'une humeur quelconque deposée soit dans l'interieur meme du testicule soit dans l'interieur ~~[illegible]~~ de son cordon. il est cependant vrai de dire aussi que le caractere d'Hydrocele que ce dernier lui donnoit n'etoit pas non plus bien demontré.

Ne pourroit-on pas neanmoins concilier ces deux sentiments opposés?

(d) voyez la lettre de m. Louis sur le sarcocelle, journal de medecine fevrier 1761. p. 171.

(e) chirurgien a Tarbes. journal de medecine aoust 1772. p. 158.

L'experience, je crois, nous y authorise. M.r Burron (e) dit positivement dans ses reflexions sur les maladies de cette espece, qu'on donne trop legerement le nom de sarcocele à toutes les tumeurs considerables du scrotum, surtout si elles sont dures et si la peau conserve encor ses rides (symptome dont m.r Arrachart ne parle pas, ce qui cependant auroit été bon a sçavoir). m.r Burron croit au contraire que plusieurs Cas de cette nature ne sont autre chose, dans leurs principes, que des Hydroceles enkistés de la seconde classe, c'est a dire, des epanchements aqueux qui se forment entre le cordon des vaisseaux spermatiques et la tunique vaginale, dont la possibilité a été demontrée par m.r Delafaye dans ses remarques sur Dionis; mais dont l'epaisseur et la dureté du Kiste empechent qu'on ne les reconnoissent; et par consequent en imposent. plusieurs observations rapportées par m.r Burron confirment son opinion et justifient le nom d' Hydro-sarcocele qu'on a donné à cette maladie. Nom qui est le seul qui, à mon avis, auroit pu convenir a la maladie dont m.r Arrachart donne le detail, au moins lors de la premiere Consultation. On trouve en effet quelques conformités entre la tumeur que portoit son Malade et celle qui fait l'objet de la 5.e observation ~~rapportée~~ par m.r Burron et avec celles dont ont parlé m.rs Terlier (f) et Bourienne (g).

(f) chirurgien a martigues. journal de medecine avril 1762. p. 333.

(g). ibid. 9.bre 1772. p. 458.

Si d'après le Conseil d'Heister et a l'exemple de ces Messieurs, et sans trop s'effrayer des douleurs, qui n'avoient commencé que depuis quelque temps a se faire sentir dans les ventre et vers les Lombes, ni du peu de gonflement qu'il y avoit alors au cordon, on eut fait l'operation, on auroit sans doute obtenu le meme succes. On se decida au contraire pour une cure palliative et l'on parvint en effet a rendre l'etat du malade en quelque sorte supportable. ce bien etre, qu'il etoit si important de conserver fut de peu de durée; un coup de trois quart donné dans cette tumeur renouvella

les accidents et les rendit d'autant plus graves que cette operation fut fut faite maladroitement. en effet le chirurgien qui se me froit ~~de~~. sans doute du succes n'avoit penetré et glissé que dans l'ecorce de la tumeur en conduisant son instrument sous les teguments. si au contraire, il avoit, comme ceux que j'ai cité, plongé jusqu'au centre de la tumeur il en auroit peutetre tiré quelques onces d'un fluide quelconque, soit roussatre comme dans les observations de m. Buron, soit de couleur de lie de vin et telle qu'on la trouvé après la mort comme dans l'observation de m. Bonnrieme. C'auroit été alors le moment de proceder à l'ouverture totale de la tumeur et d'en procurer la destruction par les moïens convenables. mais ce chirurgien effraijé sans doute par les accidents que son operation avoit excité et aux quels il ne s'attendoit pas, se contenta des remedes generaux pour les combatre.

Le Calme se retablit non sans peine, mais l'accroissement que la tumeur avoit pris, et l'engorgement des parties internes qui avoient pareillement augmenté pendant ce dernier orage, ne laissoit plus qu'une tres foible ressource dans l'operation qu'on auroit pu proposer; aussi l'avis de la plus grande partie des ~~[illegible]~~ consultes+, fut-il qu'on ne pouvoit la faire sans mettre le malade en danger. L'examen du Cadavre prouva en effet la justesse de leur prognostic. Le goiflement du Cordon qui s'etendoit jusques auprès de l'origine des vaisseaux spermatiques, les vegetations ou concretions lavriformes qui s'etoient formées non seulement le long de son trajet, mais encore dans toutes les parties environnantes, le peu d'humeur epaisse et blanchâtre qu'elles contenoient, qui n'auroit peutetre pas tardé a degenerer et à devenir semblable à celle qui etoit renfermée dans la masse du testicule et de ses dependances, auroient été certainement une source d'accidents qui se seroient opposés au

+depuis, tant a paris qu'a arras;

succes et auroient accelerés la perte du sujet.

En un mot cette observation presentée tres simplement par m^r Arrachart n'annonce qu'un fait grave, mais qui n'est pas sans exemple. elle ne peut contribuer au progrès de l'art puisque l'on ne trouve en elle ni la vraie denomination qui convenoit a la maladie, ni le detail d'un traitement fondes sur les principes de la saine chirurgie surtout dans les premiers temps. Cependant si cette observation etoit unie avec celles que plusieurs de nos Confreres ont eu occasion de faire à ce sujet depuis peu d'années et qu'ils se proposent de communiquer à l'Academie, elle pourroit, ou, augmenter le nombre de leurs preuves, ou, servir, par la comparaison qu'ils en feroient, a engager les praticiens à redoubler d'attention sur les maladies du testicule, à bien examiner la nature de leurs causes, à ne pas confier si legerement le soin de ces maladies a la Nature, mais bien a profiter des premiers moments pour emploier les moyens convenables. ~~et~~

Ce n'est a mon ~~~~ avis que sous ce point de vue que l'Academie peut faire usage de cette observation; et en remerciant m^r Arrachart elle doit, je crois, l'engager à lui communiquer tout ce qu'il croira digne de lui etre presenté.

A Paris ce 6. fevrier 1777.

Arrachart